

NOUMÉA, JARDIN TROPICAL

Jardins publics et espaces arborés



VILLE DE NOUMÉA



Coll. MDVN



Coll. MDVN

Directeur de publication

Jean Lèques
Maire de la Ville de Nouméa

Responsable de la rédaction

Jean-Claude Briault,
adjoint chargé de la communication

Conception et rédaction

Musée de la Ville de Nouméa
Bernard Suprin
Christiane Terrier

Design graphique

Julie Dupré

Remerciements pour leur aide, leur prêt de photos

Steven Mériadec, Christophe Nielly, Anny Levanqué, André Puglia,
Karine Virayie, Almudena Lorenzo, Philippe Roland, Patrice Morin

Remerciements pour leurs témoignages

Cécilia Brun et Marie-Joseph Dapper

Sources

Dorothee Dussy, Bernard Suprin, Archives
et Musée de la Ville de Nouméa

Abréviations

MDVN : Musée de la Ville de Nouméa
AVDN : Archives de la Ville de Nouméa

Impression

Artypo - 2011

LES ARBRES, SOURCE DE VIE

Avec le développement intense de la ville, le béton a trop souvent supplanté la nature. Les potagers d'autrefois ont disparu et le jardin, prolongement de la maison, est devenu garage...

Pourtant, les Nouméennes et Nouméens éprouvent un amour viscéral pour les arbres. Tout abattage déclenche les passions et les défrichements des zones boisées pour des raisons immobilières sont mal perçus.

La raison en est que le Néo-Calédonien ne conçoit pas la vie sans un rapport privilégié avec son environnement que ce soit pour son bien-être, pour se soigner ou tout simplement pour son plaisir. En témoignent, aux heures de loisirs, les nombreux espaces végétalisés et les parcs que la municipalité ne cesse de développer, envahis de promeneurs en quête de repos et de ressourcement.

Ainsi, depuis plus de 150 ans, l'action tant des individus que des édiles municipaux a, au fil des ans, façonné le paysage d'une ville nichée dans la verdure. Il en résulte cet indéfinissable charme tropical découlant de ces lieux où il fait bon vivre sous les arbres et les fleurs baignés d'un soleil éclatant.



Jean Lèques
Maire de Nouméa

1853 - 1877

DES NIAOULIS AUX POTAGERS

Le premier paysage végétal de la ville naissante est fait de forêt sèche et d'une savane herbeuse à niaoulis et gaïacs.



Niaouli
*Melaleuca
quinquenervia*

Cet arbre endémique est caractérisé par ses feuilles odorantes dont on extrait une huile utilisée en phytothérapie. On le trouve encore disséminé dans toute la ville notamment au Ouen Toro, sur la presqu'île de Nouville et à Magenta.



Coll. MDVN

MEMOIRE

« La pression du nouvel arrivant est-elle toujours défavorable au pays lorsqu'il contemple les montagnes des environs de Nouméa couvertes d'une herbe desséchée par aucun cours d'eau, et dont le monotone niaouli, est le seul ombrage. [...] Mais la construction d'une vaste citerne, au pied du haut morne du sémaphore, et qui recevrait les eaux pluviales venant de ce sommet, remédierait à ce fâcheux état de choses, et satisfèrait aux besoins de la population urbaine. »

Ulysse de la Hautière, *Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie*, 1869



Baie de l'orphelinat, coll. MDVN

Nouméa 1860

- vert : 99%
- orange : urbain dense : 1 %
- bleu : 98 %
- rouge : littoral aménagé : 2 %



Droopy

Arbre endémique qui a presque totalement disparu du paysage nouméen. Un ultime survivant a été localisé près de l'aérodrome de Magenta.

Coll. B. Suprin

Pin luxuriants
*Araucaria
columnaris*



Coll. B. Suprin



Essence originale venue du lointain Jurassique, 19 espèces d'araucarias sont connues dans le monde dont 13 sont endémiques à la Nouvelle-Calédonie. Symbole important de la culture kanak, il est traditionnellement planté de part et d'autre de l'allée centrale qui mène à la grande case, exprimant ainsi le pouvoir du chef.



Les potagers les plus importants, dans l'enceinte même de la ville ou sur l'île Nou, sont sans conteste ceux de l'infanterie de marine et de la Pénitentiaire.

Coll. MDVN

La végétation va s'intensifier là où les premiers habitants de la ville s'implantent. L'eau étant rare sur la presqu'île, les jardins les plus anciens de la ville sont des potagers et des vergers qui pourvoient la cité en produits frais. Il faut attendre la construction de la conduite d'eau de Yahoué en 1877 pour que les jardins d'agrément se développent pour s'abriter du soleil d'été.

DES MARÉCAGES AUX PROMENADES DE BORD DE MER

La mangrove qui envahissait les zones littorales marécageuses a été, dans bien des cas, détruite pour permettre soit de gagner du terrain sur la mer, soit de rendre la ville plus salubre. Son existence reconnue comme essentielle pour l'écosystème est aujourd'hui prise en compte. Un parcours-découverte de la mangrove a été mis en place à Ouémo pour permettre des visites de sensibilisation à ce milieu spécifique si riche.

Mangrove dans les Marécages du centre ville, vers 1860, coll. MDVN

Palétuvier
Rhizophora stylosa

Composée de 25 espèces, la mangrove protège le littoral de l'érosion. Elle est également le lieu de reproduction des mollusques et des crustacés et produit aussi le phytoplancton, point de départ des chaînes alimentaires dans le lagon.

Quartier Latin, vers 1870, coll. MDVN

Devant Montravel, vers 1944, coll. MDVN

Mangrove en face de Montravel, 2011, photo Puglia



Coll. J. Dupré

Cocotier
Cocos nucifera

Cette espèce de palmier qui pousse principalement le long de la mer a été plantée sur la place des Cocotiers dès l'installation de Port de France et en bordure de route. On le trouve à présent sur de nombreuses promenades le long des baies.



Coll. MDVN



Coll. J. Dupré

PROMENADE DE L'ORPHELINAT

Lieu de baignade au début du XX^e siècle, la baie est endiguée à partir de 2003 et aménagée d'une piste piétonne et cyclable. Baptisée promenade du général Simon, elle est inaugurée en juillet 2008. Elle est principalement plantée de diverses espèces de palmiers pour offrir l'aspect d'un paysage tropical mais, également, pour combattre les effets de la réverbération sur l'eau si dangereuse pour les conducteurs.

BAIE DE LA MOSELLE

Remblayée dans les années 1970, la baie de la Moselle est plantée quelques années plus tard de gros arbres (manguiers, palmiers, caillédrats, sandragons, ...) dont les frondaisons abritent le monument des Américains.



Coll. J. Dupré

DES RÉSERVES DU GOUVERNEUR AUX PLAGES PAYSAGÉES

L'Anse Vata était à l'origine un endroit marécageux, infesté de moustiques. Longtemps réserve de chasse du gouverneur qui y fait construire un pavillon de chasse dans les années 1920, l'anse est dès 1890 l'excursion favorite des citadins avides de s'évader.

Au fil du temps, la promenade est remblayée et retracée, puis élargie, éclairée. Les palétuviers aveuglants et les martaouis qui constituaient l'essentiel de la végétation d'origine sont peu à peu remplacés par des essences diverses (cocotiers, banians, caoutchoucs).

MEMOIRE

« Le soir, vers cinq heures, on monte à cheval ou en voiture, et l'on va se promener aux environs de Nouméa. Le plus joli est à six kilomètres de distance, par une route hardiment pratiquée aux flancs d'un contrefort et en surplomb des vallées où s'accuse déjà la végétation de l'île. C'est l'anse Vata. Une petite baie de sable, de grands arbres, de hauts palmiers, un cottage qui appartient au gouverneur, la mer bleue et même des requins, c'est un petit coin de Tahiti. »

Henri Rivière, *Souvenir de la Nouvelle-Calédonie*, 1881

« Le long de la plage, entre l'actuelle polyclinique et l'arroyo, certaines familles comme les Lèques, Boulanzou, Cheval et bien d'autres encore, avaient un kiosque où ils pouvaient dormir ou passer le dimanche. »

Cœcilia Brun



Palétuviers aveuglants, coll. MDVN

« L'anse aux arbres parfumés, l'anse où l'on vient faire son persil, l'anse c'est tout dire pour un calédonien de Nouméa. 1903 »



Coll. MDVN

La promenade dominicale des Nouméens, c'était le tour de l'Anse Vata et elle l'est toujours !



Vers 1970, coll. MDVN



L'Anse Vata vers 1950, coll. MDVN

Dans les années 1930, M. Witt construit une maison qui devient, après guerre, le Biarritz.

Au rez-de-chaussée on trouvait les douches et les toilettes et, à l'étage, il y avait un salon de thé. Non loin, un espace de baignade qui était délimité par des filets pour se protéger des requins.

À la fin des années 1980, la municipalité installe un boulo-drome, à l'emplacement du Biarritz qui a été incendié, et plante des banians. Ceux-ci poussent avec une vigueur remarquable. Certains sont des « dortoirs à merles » qui se retrouvent au crépuscule dans un joyeux brouhaha.



Le Biarritz à l'ombre des martaouis et des palétuviers aveuglants, coll. MDVN



Banien à l'Anse Vata, coll. Suprin



Myoporum

Coll. Suprin

Avant 1939, le Rocher à la Voile à l'extrémité de l'Anse Vata, était le coin des amoureux. Il y avait moins de monde car il n'y avait pas de lumière, pas d'hôtels. Il n'y avait rien.

Le Myoporum ou faux santal, constituait la végétation arbustive originelle du rocher à la Voile. Les quelques survivants, avec leur aspect ramassé, ont fière allure.

PLAGES PAYSAGÉES

Appelée *Anse du Styx*, nom d'un aviso à vapeur qui arriva en Nouvelle-Calédonie en 1857, la baie est nommée Baie des Citrons au vu des citronniers 4 saisons qui poussent spontanément dans les terrains vagues de l'arrière du littoral, fortifiés par la présence des carrières de chaux.

De 1861 à 1869 s'y déroulent les courses de chevaux. Bien que la plage y soit magnifique, elle est longtemps négligée car seul un sentier escarpé permettait d'y accéder. Tout comme sur les autres plages de Nouméa, elle était bordée de palétuviers aveuglants et de vitex, espèces que l'on retrouve aujourd'hui aux environs du Kuendu Beach.



Plan Caujolle, 1879, coll. AVDN

Jean Ohlen serait à l'origine de la mise en place de la plage de Magenta où, après la Seconde Guerre mondiale, il fait planter des pins colonnaires par la mairie de Nouméa. La plage attire les familles pour des pique-niques. Autour de la plage, la pelouse se développe.



Plage de Magenta, photo Puglia



Ficus à la plage de Magenta, coll. Suprin

La plage du Kendu Beach reste la plage la plus authentique avec une végétation proche de celle des plages nouméennes du XIX^e siècle.



Plage du Kendu Beach, coll. J. Dupré



Campement de l'armée américaine à la Baie des Citrons vers 1943, coll. US Army

Les beaux banians sont plantés dans les années 1980 lors de l'aménagement paysager de la promenade piétonne du centre commercial de la Baie des Citrons. En mai 2007, un banian du jardin de l'ex-CPS y est transplanté.



Baie des Citrons, coll. J. Dupré

Les plages sont des espaces réglementés. Selon l'arrêté du 17 octobre 1979, on ne peut en emporter du sable, y introduire des animaux et dégrader les lieux.

LES JARDINS PUBLICS

Bien qu'existe dès 1860 la notion de place publique au cœur de la ville avec la place Napoléon III, il faut attendre 1866, pour que la notion de jardin d'agrément apparaisse pour la première fois. Il est prévu qu'une partie du jardin de la troupe soit affectée à l'usage de la promenade publique. « *L'Infanterie de Marine accepte de planter une promenade publique : le désir qu'auront les chefs de corps de travailler pour l'utilité générale à leur bon vouloir sont garants de l'exécution de cet engagement.* »

Ainsi, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, tout projet d'urbanisation débattu en séance du conseil privé souligne le caractère indispensable d'un aménagement de promenades et de places publiques. À la séance du 31 mars 1869, le conseil décide que la ville de Nouméa sera pourvue de places et de promenades aux emplacements suivants :

- la place du Gouvernement, à l'extrémité de l'avenue du même nom,
- le lot réservé à l'est de l'hôtel de l'ordonnateur, s'il ne reçoit pas de constructions,
- entre les rues Magenta et de l'Alma, une promenade parallèle au quai,
- une place rectangulaire de 80 mètres de côté devant la mairie, deux belles promenades plantées d'arbres partiront de l'extrémité de l'Anse Aventure et s'avanceront vers la caserne,
- au fond de l'Anse Aventure, un cours magnifique également planté d'arbres.
- enfin, au nombre des promenades, il faut encore citer le Boulevard Extérieur et la grande rue de la Pointe Prévoyante qui devront être également plantés d'arbres. Le site de Nouméa est d'une aridité telle que c'est un devoir pour l'administration de multiplier les plantations.



Plan de la ville en 1876, coll. AVDN



Nouméa 1900
 ■ vert : 93 %
 ■ orange : urbain dense : 7 %
 ■ bleu : 95 %
 ■ littoral aménagé : 5 %
 dont 3 % artificiel

LE JARDIN DU GOUVERNEUR

Ouverts au public en 1871, les jardins de la résidence du gouverneur ne deviennent par la suite accessibles que sur invitation lors de grandes cérémonies comme les célébrations du 14 Juillet, du 24 Septembre ou la présentation des vœux du gouverneur...

Le 16 janvier 1873, le gouverneur ordonne que l'atelier des 70 condamnés, manœuvres disponibles pour les corvées éventuelles et affectés aux terrassements de la butte Conneau soient, à compter du 17 de ce mois, affectés aux travaux de la rue Inkerman et du jardin public.



Coll. MDVN



Jardinier forçat du jardin du gouverneur, extrait du livre de Jean Carol, 1903, coll. MDVN



Baobab
Adansonia digitata

Son nom vient de l'arabe bu hibab, fruit à nombreuses graines. On en dénombre 4 à Nouméa : au haut-commissariat, au quartier Latin, à RFO et en bordure de route au Trianon.

MEMOIRE

« *Nous n'avions aucune des distractions offertes aujourd'hui, notre vie nous incitait à nous contenter de la nature tout court.*

Donc, papa, maman et les enfants, partaient en promenade à la campagne, c'est à dire, la Baie des Citrons, l'Anse Vata ou Magenta, à pied naturellement... Pourtant c'est la promenade à la cascade que les jeunes préféraient. On y accédait par un sentier (rue J.B. Dezarnaulds) qui nous menait à la Colline des oiseaux où coulait la fameuse cascade artificielle ... »

Marie-Louise Lhuillier



Cascade de la colline aux oiseaux, probablement le trop plein du réservoir de la Yahoué

Coll. MDVN

CŒUR DE LA VILLE, LA PLACE DES COCOTIERS

De tout temps, la place des Cocotiers est la première place publique de Nouméa. Ce nom lui est attribué de manière officieuse par la population nouméenne, vers 1875. Mais il faut attendre les années 1980 pour que l'appellation soit entérinée par le conseil municipal et qu'il regroupe les places Feillet, de la Marne, Courbet et du square Olry. En 1994, la municipalité rénove et réaménage l'ensemble de la place, ce vaste îlot de verdure de 4 ha environ.

Avant la Seconde Guerre mondiale, les Calédoniens allaient y cueillir des noix de coco dont l'eau était considérée comme bénéfique pour les maladies de reins et de la vessie. Aujourd'hui, les cocotiers sont plus rares et les 75 cocotiers qui existent rivalisent avec 56 flamboyants dont les fleurs rouges ravissent les yeux des passants de novembre à février et annoncent les grandes vacances.



Coll. MDVN

Flamboyant
Famille des Fabacées
(Légumineuses)

Le flamboyant est un arbre de plus de 10 m de hauteur en forme de parasol. Il est tout à fait remarquable lorsque ses bouquets de fleurs rouges ou jaunes font leur apparition en été.

En 1855, le plan Coffyn envisageait une place du nom de Napoléon III. Une église, l'église Sainte-Eugénie, et une rue, la rue de l'Impératrice, étaient prévues. L'aménagement de cette place connut beaucoup de projets... La troupe d'Infanterie de marine y installa son potager et planta des cocotiers. Le reste de la place était encore un vaste marécage. En 1867, le terrain des Jardins de l'Infanterie de marine est mis aux enchères publiques. Il est cependant interdit de toucher aux arbres qui le constituent. Puis en 1871, le terrain est attribué aux soins des Ponts et Chaussées pour l'usage d'une promenade publique. L'ensemble de la place des Cocotiers n'est entièrement remblayé qu'en 1878 avec les déblais de la butte Conneau.

Haut de la place des Cocotiers
vers 1875-1880, Fonds Hughan



Du haut au bas de la place des Cocotiers, on trouve :

La **place Feillet** porte ce nom depuis 1903, en hommage au gouverneur du même nom. Elle abrite le kiosque à musique inauguré le 14 juillet 1883.



1900, coll. MDVN

Celui-ci accueillit la Musique de la Transportation, puis celle de l'Harmonie municipale et de la Musique de la Garnison. En 1986, il est entièrement reconstruit en houp véritable ; la lyre en métal qui le surplombe reste le seul élément originel. Il demeure aujourd'hui le lieu de réunions et d'animations culturelles et festives.



Au début du XX^e siècle

En hommage à l'épisode célèbre des taxis de la Marne lors de la Première Guerre mondiale, la **place de la Marne** prend ce nom en 1933. Le nom de l'amiral **Courbet**, gouverneur de Nouvelle-Calédonie, est donné en 1885 à la place qui se situe au bas de la fontaine. Entre les deux, se dresse depuis 1893 une fontaine monumentale ou fontaine Céleste réalisée par le sculpteur Paul Mahoux.



Vers 1970, coll. MDVN

MEMOIRE

« Sur la place de la Marne, pour le 14 Juillet il y avait des baraques foraines qui restaient environ un mois tous les ans. Et puis il y avait aussi le manège à vélos du Père Foussard où il fallait que les enfants pédalent pour que le manège tourne. Quand il y avait beaucoup d'enfants, le manège tournait facilement... »

Cœcilia Brun



Place de la Marne vers 1900, coll. MDVN



Dans les années 1930, coll. MDVN



Le « Jardin Sauvan », nom du maire de Nouméa qui l'a fait aménager en 1892, devient en 1897 le **square Olry**, nom du vice-amiral Olry dont la statue réalisée par Denys Puech d'après le dessin de Paul Mahoux trône au centre du jardin. En 1933, *La France Australe* publie une pièce en vers intitulée « *Le Square Olry ou le Paradis des poivrots* ».



Vers 1900, coll. MDVN

MEMOIRE

« Sur la place des Cocotiers, il y avait des cocotiers et des flamboyants. C'était difficile de marcher car on butait contre les racines mais c'était bien fleuri. Au square Olry, il y avait des arbres du pays. »

Marie-Joseph Dapper



Vers 1960, coll. MDVN



Place des Cocotiers en 1980, coll. MDVN

MEMOIRE

« À l'entrée du square Olry et de la place Courbet, la rue était bordée de jameloniers d'où, à la tombée de la nuit, on avait droit à des concerts de merles. Dans le square Olry, une roseraie avait été construite dans les années 1935-1940. Ça sentait très bon, et puis après la guerre, le planteur de roses est décédé et la roseraie a été abandonnée. »

Cécilia Brun

JARDIN DE L'ANCIENNE MAIRIE

L'ancienne banque *Marchand*, aux abords de la place des cocotiers, devient l'hôtel de ville de Nouméa de 1880 à 1975. À l'arrière, se trouvaient la salle des fêtes et un jardin. Une allée goudronnée menait à un bassin de 5 à 6 m de diamètre, avec ses jets d'eau. Autour, tous les emplacements libres étaient couverts de pelouse (buffalo).



Jardin de l'ancienne mairie en 1941, coll. MDVN



Dans les années 1900, coll. MDVN

Palmier royal
Roystonea oleracea

C'est le plus grand de son espèce avec ses 40 m de haut. Les premiers spécimens furent plantés à Moindou en 1853 par Casimir Boyer. Celui de l'entrée du musée doit dater des années 1880-1890.

Le tamarinier est une légumineuse dont les gousses contiennent une pulpe comestible. Ses fruits appelés « dattes de l'Inde » sont très appréciés comme épice et son bois, des ébénistes.

Tamarinier
Tamarindus indica



Dans les années 1970, coll. MDVN



Jardin du Musée de la Ville, coll. Delorme

Coll. MDVN



PLACE BIR HAKEIM

Rattaché au quartier de l'Infanterie par un arrêté du 2 avril 1870 sous le nom de place d'Armes, l'espace reste cependant propriété de la ville. Bien que la caserne soit achevée en 1873, les marais qui deviendront ultérieurement la place d'Armes ne sont remblayés qu'en 1882. Elle fut alors bordée de flamboyants, dont quelques-uns subsistent encore aujourd'hui.

Lieu de tous les défilés militaires et des fêtes commémoratives, elle sert, jusqu'en 1940, de terrain de manœuvres et d'exercices pour les appelés. Enfin, elle est réaménagée en terrain de football ou de cricket, notamment pour les équipes féminines.

Le nom de place Bir Hakeim lui est attribué en septembre 1943, en souvenir de cette bataille où périrent de nombreux volontaires calédoniens. En 1987, le conseil municipal décide de l'aménager et d'y transférer le monument aux Morts.



Place Bir Hakeim vers 1900, coll. MDVN

Cricket dans les années 1900, coll. MDVN



Badamier *Terminalia catappa*

Situé dans l'ancien tribunal militaire, cet arbre à ombrage et au port étagé peut atteindre 10 à 12 m de haut. Ses grosses feuilles virent au jaune et rouge avant de tomber au début de la saison sèche, ce qui en fait le principal inconvénient avec son puissant et large développement racinaire. Le fruit contient un seul noyau et renferme une amande comestible au goût délicat.



Coll. MDVN

PLACE VEYRET

Située entre le commissariat de police et la bibliothèque Bernheim, cette place est intégrée aujourd'hui à l'avenue de la Victoire. Elle reçoit en 1933 le nom de l'ingénieur Ernest Veyret. Plantée de banians, elle abrite pendant quelques années le stade de basket-ball. Aujourd'hui, la place est devenue un petit jardin public, le « Square des Banians ».



Coll. MDVN



Coll. Suprin

Baniam *Ficus prolixa*

Il existe 31 espèces de ficus dont 24 sont endémiques à la Nouvelle-Calédonie. Cette espèce étrangleuse qui sollicite un support pour croître se trouve dans de nombreux endroits de la ville. L'un des plus représentatifs est celui du quai Jules Ferry. Ce superbe spécimen a timidement émergé dans les années 1970 entre deux demi-lunes américaines aujourd'hui démolies, d'où la forme de son tronc. Le banian a des racines longues, très puissantes et destructrices. Les oiseaux et les roussettes raffolent de ses fruits. On en retrouve de magnifiques à l'Anse Vata, à Nouville, au centre culturel Tjibaou...



Baniam à Nouville vers 1900, coll. MDVN



Coll. Suprin

JARDINS MI-PRIVÉS, MI-PUBLICS

Ce n'est que récemment que le retour en force des plantes du Pacifique, notamment dans l'aménagement des jardins, des édifices publics et des grands hôtels, vient donner à la ville un cachet plus spécifiquement océanien.



Hôtel de la gare,
coll. MDVN



Le palais de justice (aujourd'hui le village), coll. MDVN



Faux campêche
Pithecellobium dulce

Coll. J. Dupré

Importé de la Réunion par Evenor de Greslan dans les années 1860, celui de la Croix Rouge, rue du Maréchal Foch, doit être l'un des plus anciens du Territoire.



Collège Baudoux,
coll. MDVN



École Surleau, coll. MDVN

De nombreux arbres ombragent les cours des écoles d'hier et d'aujourd'hui.



Khaya de l'école Paul Boyer, coll. Suprin

Bois noir
Albizia lebeck

On le trouve à la bibliothèque Bernheim mais aussi en de nombreux endroits de la ville, comme au voisinage du monument aux morts, au Trianon, etc.

On le distingue du bois noir d'Haïti par sa floraison jaune crème, très odorante, vers novembre. Les paysages de plaines de la côte Ouest lui doivent beaucoup de leur beauté. En période de sécheresse, les gousses charnues du bois noir d'Haïti sont très appréciées du bétail.



Croix Rouge,
rue du Maréchal
Foch, coll. Suprin

Manguier
Mangifera indica

C'est l'un des arbres fruitiers les plus plantés. Il peut mesurer jusqu'à 40 m en Inde, son pays d'origine.

À Nouméa, les arbres fruitiers ont longtemps été une source de nourriture... et peuvent l'être encore de nos jours : « un arbre est un ami et un secours pour l'homme. »



Coll. Suprin

OMBRAGE DES RUES

La végétalisation de Nouméa témoigne de préoccupations très spécifiques aux villes tropicales. Se protéger du soleil et de la chaleur incite à planter de nombreux arbres d'ombrage. Ainsi, des bourao et des acacias sont disséminés dans les rues de la ville. Dès les années 1870, tous les plans des bâtiments publics ou de ceux destinés au culte sont accompagnés d'un projet de jardin.



Jardin de l'Artillerie, coll. MDVN



Aujourd'hui rue du maréchal Foch, coll. MDVN



Pour aller à la Vallée du Tir, coll. MDVN



Route de l'hôpital du Marais (CHS de Nouville), coll. MDVN



1900, coll. MDVN



Rue Palestro, aujourd'hui rue du général Mangin, coll. MDVN



Arche végétale rue Sébastopol (en face de Domicile inconnu) d'Henri Rolland (1875-1950), huile, coll. P. Rolland

Bourao
Hibiscus tiliaceus



Originnaire d'Asie, il est actuellement répandu dans l'ensemble du monde des tropiques. En Nouvelle-Calédonie, il est présent pratiquement partout en zone basse car il apprécie les sols frais, voire marécageux.



Rue Doumer dans les années 1900, coll. MDVN



Eucalyptus de la rue Louis de Bougainville, coll. Suprin



Tamarinier de la rue Carco, coll. Suprin

Arrêtés :

*En 1982, pour ne pas gêner les passants et la circulation, l'élagage des végétaux sur la voie publique revient à la commune.
En 1995, dans un souci de protection des réseaux souterrains et d'une bonne harmonie du paysage, l'espace public communal est exclusivement géré et planté par la municipalité.*

JARDINS BOTANQUES OU RÉSERVE

Le jardin dit de Thisbé se transforme en jardin d'acclimatation le 1^{er} octobre 1859, Isidore Pancher en est le directeur et M. Deplanche, le collecteur principal.

En 1876, un comité mis en place pour préparer la participation de la Nouvelle-Calédonie aux expositions universelles acquiert, sur les pentes du mont Coffyn, un terrain d'un peu plus de 6 ha qui doit être affecté au musée

et au jardin d'acclimatation qui l'accompagne. « *Ce musée permettrait aux étrangers et aux voyageurs de connaître les éléments de la flore, d'examiner les produits du sol et d'apprécier la richesse minéralogique de Nouvelle-Calédonie.* » (séance du conseil privé du 11 octobre 1876)



Exposition agricole de 1907, coll. MDVN



Mont Coffyn vers 1880, coll. MDVN

MEMOIRE

« *Au début des années 1900, le mont Coffyn était une forêt de niaoulis. Beaucoup de gens allaient y chercher de quoi se soigner. Nous les enfants, on jouait aux gendarmes et aux voleurs ; dans la végétation, on se cachait bien.* »

Marie-Joseph Dapper



Mont Coffyn vers 1970, coll. MDVN

Ouen Toro

L'espace est initialement dévolu à l'armée : zone militaire en 1891 puis poste militaire dont la batterie et la poudrière sont en alerte en 1914. Lors de la guerre du Pacifique, les Australiens y construisent une dalle et installent deux canons.

Ce n'est qu'en 1956 que la route pour aller au sommet est ouverte au public. En 1989, l'espace devient, à la demande de la ville de Nouméa, un parc territorial et prend le nom de parc du Ouen Toro. C'est une aire de loisirs, mais également l'un des sanctuaires de la forêt sèche de la ville, et donc une zone de conservation de la vie végétale et animale : toute cueillette y est interdite.



Vue du Ouen Toro, 2011, photo Puglia



Acacia au Ouen Toro, Coll. Suprin



Nouméa 1940-1970
 vert : 50 %
 urbain dense : 30 %
 urbain diffus : 20 %

PREMIÈRE RÉSERVE TERRESTRE CALÉDONIENNE

Le parc zoologique et forestier Michel Corbasson, appelé Parc forestier par les Nouméens, est l'une des premières réserves naturelles terrestres de Nouvelle-Calédonie à être créée en 1962.

Ouvert au public depuis 1972, le parc est géré par la province Sud.

Une centaine d'espèces d'animaux y vivent, notamment les espèces endémiques au territoire, comme le cagou, emblème de la Nouvelle-Calédonie, le notou, les perruches de la chaîne et d'Ouvéa, ou encore les roussettes, qui avec les autres chauves-souris calédoniennes, sont les seuls mammifères naturellement présents dans nos îles.

Côté flore, le parc abrite quelques unes des dernières parcelles de forêt sèche de la presqu'île. On y retrouve également de belles collections d'araucarias et kaoris, des palmiers exotiques, une cactuseraie et une reconstitution du maquis minier calédonien.



Photo P. Morin



Photo P. Morin

Le parc forestier en chiffres et en nouveautés :

- 100 espèces d'animaux
- 126 espèces botaniques de forêt sèche dont 56 autochtones, 35 endémiques, 35 introduites
- 84 440 visiteurs en 2010
- Innovation depuis 2008 : nourrissages, journées portes ouvertes, nuits des musées, visites guidées, animations pédagogiques...
- Derniers aménagements : vallée des endémiques en 2009, espace exposition en 2011
- Coup de cœur : collection d'araucarias



Coll. Suprin

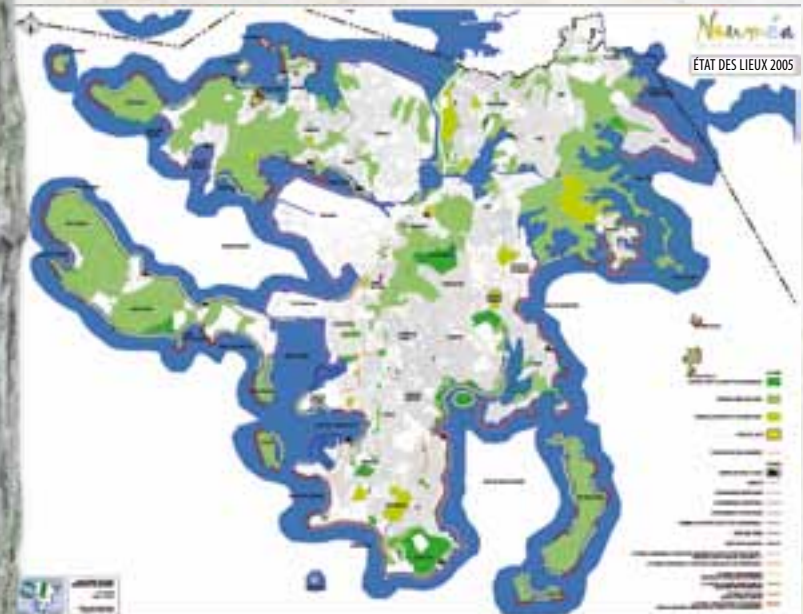
Santal
*Santalum
austrocaledonicum*



Très prisé au XIX^e siècle pour l'encens, l'aromathérapie ou le bois de construction, il est au cœur d'un commerce triangulaire associant la Mélanésie, la Chine et l'Australie. Le santal est également très recherché par les Océaniens, notamment comme cosmétique. Il en reste fort peu après ces longues années d'exploitation.

La Nouvelle-Calédonie est classée parmi les cinq « hauts lieux » de la planète pour sa biodiversité végétale représentée par la forêt sèche, le santal, l'araucaria, les palmiers, etc.

Bien que la plupart des arbres aient été importés, planter des végétaux du pays, c'est établir des liens entre les cultures des jardins et les plantes endémiques : c'est une véritable éthique du respect de l'environnement.



AIRES DE DÉTENTE

Le parc de la Rivière Salée occupe 4 ha de terrain. Il est composé d'une aire de jeux, d'un théâtre de verdure, d'un terrain de pétanque, de deux terrains de football, d'un plateau sportif pouvant accueillir du volley, du handball ou encore du basket. Il possède également un plan d'eau important et une profusion de végétaux adaptés à chaque espace ; la promenade piétonne est bordée de pins colonnaires, la zone de repos est ombragée de caillédrats et les talus sont paysagés de pinus.

L'endroit est connu également pour sa quarantaine d'espèces d'oiseaux, étudiées par la Société néo-calédonienne d'ornithologie.

Toutes les espèces végétales comme toutes les espèces vivantes, grandissent, s'épanouissent, puis dépérissent et meurent.

Ainsi dans 20 ans, plusieurs dizaines d'unités auront disparu pour différentes raisons : cyclones, gêne due à la proximité des réseaux ou de murs, vieillissement naturel, vandalisme.

Un inventaire vient de répertorier près de 1 300 arbres en voie de disparition pour cause de chute, d'invasion de termites, modification de l'espace ...



Coll. J. Dupré



Coll. J. Dupré

Le parc du Receiving est ouvert au public depuis avril 2004 sur l'ancien espace du vélodrome Brunelet. Il occupe un terrain de 6 hectares où la mairie de Nouméa souhaitait créer un jardin botanique de la flore calédonienne. Une palmeraie a été plantée ainsi qu'un grand ficus protégeant les visiteurs du soleil.

La municipalité ayant fait le choix de porter ses efforts sur la création de parcs pour enfants et la valorisation d'espaces paysagers comme ceux de l'Anse-Vata, Magenta ou de l'Orphelinat, le projet d'un conservatoire a été abandonné au profit d'une promenade paysagée.

Divers autres espaces, tant de promenade que de réserve, sont en cours de réflexion à travers la ville que ce soit à **Tindu**, à **Sainte-Marie** ou à **Nouvelle**. La municipalité cherche à allier urbanisme et paysage pour répondre à un art de vie prisé par les Nouméens.



Maquette de l'îlot Sainte Marie



Ducos dans les années 1960, coll. MDVN



Division environnement, propreté, espace vert de la Ville de Nouméa :

7 agents
25 agents en pépinière
171 hectares à entretenir

Nouméa 1970-2000
vert : 25 %
urbain dense : 35 %
urbain diffus : 40 %

NOUMÉA POUR DEMAIN

Si Nouméa paraît encore très verdoyante grâce aux espaces naturels (parc botanique, Ouen-Toro, etc.) et aux jardins privés, l'espace public est encore à végétaliser.

Aussi, un projet paysager prévoit le renforcement de la présence végétale au sein de l'espace public en renforçant et créant des rues et des cheminements paysagers pour un développement durable. Cependant, la plantation des rues doit être compatible avec toutes les contraintes liées au fonctionnement des axes, des bâtiments, et des réseaux existants ou à venir...

Six rues du centre ville ont été identifiées pour être plantées :



Rue Jules Ferry



Rue André Ballande Alma



Rue Doumer



Rue Austerlitz



Rue Sautot



Avenue Foch



Les tours de Magenta, coll. Cormier

L'importance d'espace végétalisé avait été déjà prise en compte lors de la construction des tours de Magenta. Depuis 1988, dans le droit de l'environnement, tout nouveau lotissement doit obligatoirement avoir des espaces verts publics.



Montravel, photo Puglia

Les zones de nature, qu'elles soient ou non accessibles au public, contribuent à la qualité de vie, à la préservation de la biodiversité et constituent des « poumons verts » essentiels sur un territoire urbanisé.

Outre des préoccupations d'ordre esthétique ou patrimonial, les arbres ont comme autres avantages de produire de l'ombre et d'absorber en partie bruit et pollution.

Un arbre en ville est porteur de valeurs et de sens que chacun peut apprécier en termes de moyen de subsistance, d'insertion paysagère, de qualité de vie, de symbolique, d'histoire attachée à un lieu. La présence importante du végétal est donc un élément essentiel de l'humanisation de la ville.



« Le rouge domine. Au dessus de la masse des constructions légères s'élancent quelques cocotiers et quelques palmiers, tandis que les tours de la Cathédrale disent leur fierté d'être construites en pierre. Sur les hauteurs qui enserrent la ville et l'obligent à allonger ses faubourgs dans les creux, quelques habitations plus riantes jettent leur tache dans la verdure... Sur les pentes se sont rassemblés des arbres assez variés parmi lesquels des flamboyants dont la fleur, d'une magnifique rouge vermillon, pend en grappes comme une glycine. Il y a des pins colonnaires, aussi des cocotiers et des palmiers ; il s'y dissimule enfin des cactus, des figuiers de Barbarie, des arbustes et des plantes multiples. »

Michel Noiro, Niaouli. La plaie calédonienne, 1932



Flamboyant par Lucien Nielly (1880-1959), Huile, coll. P. Nielly

